

Installation de l'observatoire des usages numériques culturels

Le ministre de la Culture et de la Communication, Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres, a installé le 18 juillet 2005 un observatoire des usages numériques culturels réunissant l'ensemble des professionnels de la musique, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'édition, de l'internet, des fabricants de matériels et des associations de consommateurs. Faisant suite à l'observatoire de la contrefaçon numérique, l'observatoire des usages numériques culturels se voit confier pour principale mission l'étude des usages et des pratiques numériques en matière culturelle, l'analyse des offres culturelles en ligne et l'évolution des technologies qui les sous-tendent. Aux côtés de ses membres, un comité d'études mettra en commun les compétences et les moyens de plusieurs directions du ministère, sous l'égide du département des études, de la prospective et des statistiques. Cet observatoire devra répondre à l'objectif de développement de nouveaux usages culturels dans le respect de la création et de la préservation de l'offre de contenus. En tant que nouvelle priorité du ministère, l'étude des nouveaux usages numériques culturels lui ouvre un large champ de recherche : mesure des offres marchandes en ligne d'oeuvres dématérialisées, analyse des pratiques numériques culturelles, appréciation des nouveaux usages des technologies, conduite d'études économiques, etc.